



PROCHE DE VOS DROITS

Protection juridique
d'entreprise, privée et
circulation
combinée

Protection juridique pour les médecins et autres professions médicales

■ ORIONMEDIC

Pour les professionnels
de la santé indépendants



Protégez vos droits et vous-même

Les médecins et autres professionnels de la santé indépendants assument une grande responsabilité – non seulement au quotidien dans leur cabinet, mais aussi dans leur rôle d'entrepreneur. Dans ce contexte, il n'est pas rare d'être confronté à des questions juridiques et le risque de litige juridique ne peut être exclu. Cela vous détourne de votre activité principale et peut coûter beaucoup de temps et d'argent. Faites confiance à l'assurance de protection juridique complète Orion MEDIC afin de vous concentrer à 100 % sur votre travail, même en cas de problème.

Une protection juridique dans une solution unique



Avec la **protection juridique d'entreprise**, vous, vos associés du cabinet désignés dans la police ainsi que vos collaborateurs êtes protégés.



La **protection juridique privée** vous protège, vous et l'ensemble des personnes faisant ménage commun.



Dans la **protection juridique circulation**, les assurés sont protégés en tant que propriétaires, détenteurs ou conducteurs de véhicule, mais aussi en tant que piétons et passagers.

Nous protégeons vos droits et prenons en charge les coûts et la charge de travail suscités par les litiges juridiques dans le cadre professionnel, privé ou de la circulation routière.

Par exemple :

- Votre assistante de cabinet est régulièrement malade le lundi
- Le bail des locaux est résilié sans préavis ou le prix du loyer augmente considérablement
- La musique de votre voisin vous incommode régulièrement durant vos consultations
- Vous êtes en litige avec des caisses maladie concernant le TARMED ou une surmédicalisation
- Vous vous faites retirer votre permis
- Votre nouvel ordinateur portable tombe toujours en panne et le vendeur refuse de vous le remplacer

Les domaines juridiques suivants sont également assurés sans surprime

- Protection juridique encaissement
- Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
- Protection juridique en matière de personnalité et d'Internet
- Protection juridique des maîtres d'ouvrage
- Protection des données
- Droit fiscal
- Concurrence déloyale
- ... et bien plus encore

Une solution combinée avec de nombreux avantages



Représentation juridique

Avec la protection juridique d'entreprise, privée et circulation combinée d'Orion, vous et vos coassurés bénéficiez d'une protection complète. Vos procédures judiciaires sont prises en charge par des juristes et avocats expérimentés. En cas de procédure judiciaire, vous disposez du libre choix de l'avocat.



Coûts calculables

Les coûts et la charge de travail d'un litige juridique sont difficilement calculables – ce qui n'est pas le cas d'une prime annuelle. L'assurance de protection juridique Orion MEDIC vous couvre contre les risques financiers des affaires juridiques. Les frais d'avocat et de tribunal, qui doivent bien souvent être réglés au préalable, les coûts des expertises ainsi que les frais de procédure en cas de procès perdu sont couverts.



Renseignements juridiques téléphoniques gratuits

Notre service téléphonique de conseils juridiques est à votre disposition et se fera un plaisir de vous renseigner avec professionnalisme concernant vos questions juridiques dans le cadre de votre quotidien professionnel, en cas de litiges juridiques ou d'affaires juridiques imminentes. Les juristes répondent à vos questions et discutent avec vous de la suite de la procédure.



Prestations de services juridiques

En complément des prestations prises en charge par votre contrat, vous pouvez bénéficier de services juridiques à des conditions avantageuses. Avec Orion Legal Services, vous avez à tout moment un interlocuteur compétent qui vous conseille rapidement pour vos questions juridiques et les défis qui se présentent dans votre quotidien professionnel, et qui vous apporte une assistance professionnelle à moindre coût avant que les problèmes ne s'aggravent.

Orion Legal Services vous propose, entre autres, les services suivants :

- Examen et rédaction de documents contractuels de toutes sortes
- Rédaction de courriers intégrant des éléments juridiques nécessaires
- Assistance en cas de litige en dehors de la couverture d'assurance ou avant le début du contrat

Standard ou Premium – le choix vous revient !

Avec la variante Premium, vous profitez de sommes d'assurance beaucoup plus élevées et d'une couverture All Risk dans la protection juridique en matière de circulation, avec prise en charge des émoluments d'écritures.

Protection juridique privée et d'entreprise

Domaines juridiques assurés	Délai de carence	Somme d'assurance en CHF		Validité territoriale
		Standard	Premium	
Entreprise et privé				
Droit du travail	3 mois	600 000	1 000 000	Suisse
Protection juridique contractuelle	3 mois	600 000**	1 000 000**	Europe
Droit des assurances	aucun Droit des assurances sociales : 3 mois	600 000*	1 000 000*	Monde entier; Droit des assurances sociales : Suisse
Protection juridique pour locataires ou preneurs de bail à ferme	3 mois, contrat d'entreprise conc. les défauts de construction : 1 an	600 000*	1 000 000*	Suisse
Protection juridique pour propriétaires fonciers et propriétaires par étage	3 mois, contrat d'entreprise conc. les défauts de construction : 1 an	600 000*	1 000 000*	Suisse
Dommages-intérêts	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Défense pénale	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Droit de la propriété et droits réels	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Entreprise				
Vérification du caractère économique (surmédicalisation)	3 mois	600 000	1 000 000	Suisse
TARMED	3 mois	600 000	1 000 000	Suisse
Autorisations (autorizations d'exploiter ou d'exercer une activité professionnelle, autorisations de travail et de séjour, autorisations de travail de courte durée)	3 mois	600 000	1 000 000	Suisse
Protection juridique pour la mobilité	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Protection juridique encaissement	3 mois	20 000	50 000	Suisse
Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite	3 mois	20 000	50 000	Suisse
Protection juridique en matière de personnalité et d'Internet	3 mois	20 000	50 000	Europe
Protection juridique des maîtres d'ouvrage	3 mois	20 000	50 000	Suisse
Droit fiscal (entreprise)	1 an	20 000	50 000	Suisse
Droit de la propriété intellectuelle	3 mois	20 000	50 000	Europe
Concurrence déloyale	3 mois	20 000	50 000	Europe
Protection des données	3 mois	20 000	50 000	Europe
Privé				
Droit des patients	3 mois, en cas d'urgence : aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Droits d'auteur	3 mois	5 000	20 000	Europe
Protection juridique en matière d'Internet	3 mois	5 000	20 000	Monde entier
Protection juridique contre le harcèlement	6 mois	5 000	20 000	Suisse et pays limitrophes
Droit successoral	1 an	1 000	3 000	Suisse
Droit matrimonial/partenariat enregistré	1 an	500	2 000	Suisse
Droit fiscal (privé)	1 an	500	3 000	Suisse
Protection juridique de conducteur	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Protection juridique de voyage à l'étranger	Aucun	600 000*	1 000 000*	Monde entier
Consultation juridique pour les assurés 60 PLUS	1 an	5 000	20 000	Suisse
Consultation juridique (droit des personnes, droit de la famille, protection des données, etc.)	3 mois; en cas de recours contre un projet de construction : 1 an	1 000	2 000	Suisse

*Somme d'assurance hors de l'Europe en CHF: Standard 150 000, Premium 300 000

**Dans la protection juridique d'entreprise, la somme d'assurance est limitée à 150 000 ou 300 000.

Protection juridique circulation

	Standard en CHF	Premium en CHF
Somme d'assurance par cas	600 000 (hors de l'Europe : 150 000)	1 000 000 (hors de l'Europe : 300 000)
Domaines juridiques assurés	Couverture territoriale	Avantages couverture Premium
Dommages-intérêts incluant l'aide aux victimes d'infraction	Monde	L'ensemble des émoluments d'écritures occasionnés par une ordonnance pénale ou un prononcé d'amende sont couverts dans la version Premium d'Orion, sans limite de montant. Couverture All Risk : il n'existe pas de liste des domaines juridiques. Dans le cadre des qualités assurées (art. A3 CGA), l'assuré est assuré dans le monde entier pour tous les événements qui ne sont pas exclus par l'art. E3.
Plainte pour faire valoir les prétentions en dommages-intérêts	Monde	
Défense pénale	Monde	
Retrait de permis et imposition	CH	
Droits réels	Monde	
Droit des assurances	Monde	
Droit des patients	Monde	
Contrats en rapport avec un véhicule	Monde	
Location d'un garage ou d'une place de stationnement	CH	

Couvertures supplémentaires contre surprime :

- Autre cabinet sur un site supplémentaire
- Autres professionnels de la santé ou associés du cabinet indépendants travaillant sur le même site
- Protection juridique du bailleur pour les locaux commerciaux ou logements loués à des tiers en Suisse
- Terrains et immeubles supplémentaires en Suisse ne servant pas à l'exploitation de l'entreprise

Pour les personnes morales et cabinets de groupe d'un chiffre d'affaires annuel supérieur à CHF 1,5 million, nous proposons une solution via notre assurance de protection juridique d'entreprise et circulation Orion PRO. Cette offre s'adresse aux professions médicales et de la santé conformément au formulaire de proposition. Les conditions d'assurance déterminantes prévalent sur la présente fiche d'information.